—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire ABONNEMENT: Canada $1.50 Etranger $2.00 Rédigé en collaboration.

La Nouvelle Se Confirme

La nouvelle est bien vraie. Le département d'Education de notre province a décidé de reconnaître officiellement l'enseignement bilingue dans les écoles qui seront classées comme bilingues dans le Nouveau-Brunswick. A partir du 1er juillet 1929, l'Ecole Normale provinciale émettra des brevets d'enseignement bilingue, et dans cinq ans toutes les institutrices qui voudront enseigner dans ces écoles, devront détenir ce diplôme.

Ce changement dans notre système scolaire est une amélioration qui mérite d'être notée. L'enseignement de la langue française devient donc officiel dans les écoles bilingues. C'est un point de gagner, mais ce n'est pas tout le point. E tcomme l'écrivait M. Alfred Roy dans "L'Evangéline", la semaine dernière, le nouveau règlement n'est pas parfait; il présente certaines lacunes et certaines faiblesses.

"Le brevet bilingue, écrit M. Roy, sera basé sur les examens d'entrée à l'Ecole Normale ou encore, pour ceux et celles qui désirent un brevet plus avancé, sur les préliminaires. Seulement il y a deux autres portes qui conduisent à l'Ecole Normale: les examens de sortie du High School et les examens d'immatriculation. Le français n'y sera pas exigé. Nous avouons ne pas très bien en comprendre la raison, et nous ne voyons pas non plus comment on va éviter, avec ce système, certaines complications embarrassantes. Nombre d'élèves acadiens, en effet, qui auront suivi les cours du High School voudront tout naturellement subir ces deux épreuves, préférablement aux autres. Or, même s'ils y réussissent cela ne leur donnera pas droit au brevet bilingue, le seul qu'ils puissent ambitionner et qui puisse leur être de quelque utilité.

"On aura noté aussi que le nouveau règlement ne met pas de français à l'Ecole Normale. Il se contente d'en exiger, à l'admission, dans le cas de ceux qui désirent se qualifier pour les écoles bilingues. Il est vrai cependant que le comité chargé de présenter au gouvernement les revendications des Acadiens en était arrivé à la même conclusion: difficultés d'ordre pratique, alléguait-on. Mais ne faudrait-il pas un jour ou l'autre en arriver là?

Il est d'autres défauts encore que la décision de la semaine dernière ne fait disparaitre, défauts si l'on veut qui n'affectent pas particulièrement les futurs maitres et maitresses mais qui empêcheront tous les écoliers de langue française, — ceux qui se destinent à l'enseignement et les autres, — de retirer du programme que l'on a préparé à leur intention le maximum de bénéfices. Il s'agit encore d'examens et, cette fois, des examens qui admettent au High School c'est à dire aux grades IX X et XI. A ceux-ci on n'exige pas le français et il y a danger que les élèves du grade VIII qui désirent monter ne négligent un peu une matière qui ne fera le sujet d'aucun examen à la fin de cette année-là. Même danger pour l'histoire du Canada: on autorise un texte français, celui de Bourgeois, à l'école, mais on base l'examen d'histoire sur le manuel anglais."

Il convient de féliciter le sous-comité Langue et Education de la Société Nationale l'Assomption du succès qu'il vient d'obtenir après bien des démarches et des difficultés —succès qui servira d'encouragement à ses membres pour continuer leur bon travail.

Il peut sembler à plusieurs que c'était chose facile que d'obtenir le changement que le Bureau d'Education vient de décider, tant il était logique et nécessaire. Cependant ce succès est le résultat d'un travail qui dure depuis quatre ans, d'une persistance remarquable de la part des membres du sous-comité, malgré les difficultés et les objections qui surgissent de partout, même de la part de certains compatriotes. C'est pourquoi le sous-comité a droit à la profonde gratitude de la population française de cette province.

En second lieu, il convient de féliciter le gouvernement Baxter qui a su écouter les demandes de nos représentants, leur accorder son attention et adopter le nouveau règlement qui constitue un pas important dans la voie de la justice envers une minorité aussi importante que la nôtre. Nous osons espérer que M. Baxter et ses collègues ne s'arrêteront pas là, qu'ils accorderont la même attention aux demandes de ce genre qui leur seront faites dans l'avenir.

Gaspard BOUCHER

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

A Monsieur le Président-Général de la Société l'Assomption.

Ayant pris connaissance d'un article publié dans le "Madawaska" du 2 août dernier au sujet des résultats officiels du Concours de l'Assomption, nous nous permettons aujourd'hui de relever certaines observations:—

Monsieur le Président-général, en nous signalant d'une manière aussi injuste aux yeux du public, s'est mépris sur l'interprétation du terme PATRIOTISME, et a méconnu les importants services que nous avons rendu dans le passé à la Société l'Assomption.

Le vrai patriotisme a toujours consisté dans l'amour et le dévouement que l'on témoigne à sa patrie. Affermir nos clochers, rendre les peuples pieux, meilleurs accroitre la prospérité, la puissance du pays, par des moyens légitimes et désintéressés, voilà le grand, le vrai patriotisme. La caisse écolière pour les enfants pauvres est une oeuvre vraiment patriotique; mais nous ne voyons pas comment ni en quoi, une telle compagnie d'assurance plutôt qu'une autre peut être considérée comme un facteur de patriotisme. Pour être patriote, faudra-t-il donc que Messieurs les curés se fassent solliciteurs et agents d'assurances, et se servent de leur influence cléricale pour faire tomber dans les goussets de quelques intéressés les dollars des pauvres? Les motifs d'action qui guident quelques-uns de nos Confrères nous importent peu. La paroisse de Baker-Brook a pour motiver présentement son inaction dans le dit Concours, des raisons majeures, et si bien connues de tous (et de vous en particulier puisque nous vous les avons fait connaitre de vive voix) qu'il appartenait à la délicatesse intelligente de M. le Président général de donner une explication publique plus droite, et plus logique. Sachant que le curé de Baker-Brook était natif de Montréal, province de Québec, vous avez voulu le diminuer dans l'estime de la population Acadienne en jetant au grand public un rapport mensonger.

En votre qualité de vrai patriote n'avez-vous point remarqué le travail important accompli dans cette paroisse au cours des trois dernières années? Connaissant les ressources et les obligations de nos paroissiens envers leur église, nous vous avons averti en temps et lieu, de l'impossibilité où nous étions d'appuyer dans le moment votre cause qui consistait à opérer de nouveaux déboursés auprès de ces gens qui en avait faits de si nombreux et de si généreux pour l'organisation de leur paroisse.

Oui, il y a du patriotisme dans Baker-Brook et ce patriotisme N'EST PAS EMPECHE DE SE MANIFESTER.— Nous secondons toutes les nobles et saintes causes de l'Eglise et de la Patrie; quant aux compagnies d'assurances, nous savons trop bien que leur mobile est une question financière plutôt que patriotique. Ce mot Patriotisme est pompeux et fait pour enthousiasmer les gens, ne nous y trompons pas.

Rappelons maintenant à monsieur le Président général les services que nous avons rendus à la Société l'Assomption, entr'autre dans le comté de Kent.— Lorsque nous étions curé à St-Ignace, pendant trois semaines, nous avons fourni notre auto, et payé toutes les dépenses, frais de transport, etc., avec notre argent personnel, sans rien réclamer de la Société. Nous sommes parvenus à recruter 337 membres. Avec beaucoup de dépenses, vous n'avez recruté au Madawaska que 473 membres. Ces chiffres comparatifs doivent vous donner une idée du travail que nous avons fait dans le comté de Kent. A Balmoral également nous avons travaillé pour la Société l'Assomption.

Aujourd'hui nous recevons de monsieur le Président général le premier mot de gratitude et de remerciement dans cet article calomniateur.

Après avoir consacré sa vie sacerdotale, (vingt-trois ans), sa santé, et les talents reçus de Dieu, à la cause acadienne, oh! qu'il est consolant de se faire dire publiquement que l'on n'est pas patriote. Heureusement que ceux qui nous ont suivi de près dans notre carrière laborieuse savent les sacrifices, le travail que nous nous sommes imposés pour l'expansion de la race acadienne, la prospérité croissante de ce peuple. A l'éducation et à l'instruction de la jeunesse nous avons donné, et nous donnons encore l'appui financier et l'encouragement le plus généreux. Encore une fois nous admirons la caisse écolière étant convaincu que plus la jeunesse d'aujourd'hui sera instruite, plus la génération de demain sera intelligente et forte dans l'administration de ses lois, et la revendication de ses droits. Voilà pourquoi avec une petite paroisse de 152 familles nous avons dans le cours classique 16 jeunes gens, 2 dans le cours commercial et 22 jeunes filles dans les couvents

Nous souhaitons un immense succès à la société d'assurance l'Assomption, en vous exhortant M. le Président général à avoir plus d'assurance dans l'Assomption et moins dans la Mutual Life ainsi vous prêcherez par l'exemple; mais si elle a adopté un pareil mode de remerciement pour tous ses collaborateurs et bienfaiteurs, analogue à celui que nous recevons, nous doutons fort que son succès soit durable.

Le Curé de Baker-Brook.

Août le 15, 1928.

UNIVERSITE ST-JOSEPH

Les demandes sont nombreuses. Qu'on n'attende pas à la dernière minute! Pour s'assurer une place, il faut la retenir d'avance en versant une somme de $10.00. Cette somme sera comptée comme partie du premier versement à faire en entrant le 5 septembre.

x x x

Tous les nouveaux doivent présenter de bons certificats et fournir les détails nécessaires sur leurs études avec les notes obtenues sur chaque matière.

x x x

Personne n'est admis à l'Ecole Modèle s'il n'a pas au moins douze ans, et s'il n'est pas préparé pour le grade 5.

Pour les élèves de la campagne dont la plupart n'ont pas eu l'avantage d'une école bien organisée, il faut tout de même une bonne préparation sur le français et l'arithmétique. Il faut la grammaire française y compris les verbes réguliers, la pratique de la dictée et de l'analyse grammaticale. En arithmétique on exige les quatre règles simples avec problèmes raisonnés, et les fractions.

x x x

C'est toujours les Leblanc qui donnent le plus grand nombre d'élèves. Mais le registre indique des changements. Autrefois, pour obtenir le total des élèves, il suffisait de multiplier par 10 le nombre des Leblanc. L'an dernier il y avait un total de 364, et simplement 26 Leblanc. Par contre les Léger sont rendus à 16, les Cormier à 15, les Gaudet à 14. C'est un coucours très serré pour la deuxième place. L'année qui va bientôt commencer pourrait bien amener des changements et causer des surprises même pour la première place.

La Société d'Histoire et de Littérature Acadienne

A deux heures et quarante cinq minutes de l'après-midi, le huit août dernier, au presbytère de Shédiac, M. Placide Gaudet président de la Commission historique de la Société Nationale l'Assomption appelle l'assemblée à l'ordre. Le curé de Shédiac, sur proposition du docteur Alphonse Sormany appuyé de l'inspecteur d'écoles A. Daigle, est nommé secrétaire de la réunion.

Le but de cette convention, dit le président, est de jeter les bases de la "Société d'Histoire et de Littérature Acadienne", souhaitée au dernier congrès acadien plénier de Moncton. Sont choisis après discussion et propositions dûment approuvées à l'unanimité: L'Honorable Sénateur P. Poirier et M. Placide Gaudet, Généalogiste Présidents honoraires; le Père Omer LeGresley, Eudiste; Président; M. F. J. G. Comeau, d'Halifax, (E. Henri Blanchard, Inspecteur d'écoles de l'Ile-du Prince Edouard et M. Clarence F. Cormier, Vice-présidents; l'abbé A. Allard curé de Bathurst-Est, Secrétaire; l'abbé J. J. V. Gaudet curé de Shédiac, trésorier; M. D. T. Robichaud, Archiviste d'Ottawa, l'abbé A. E. Monbourquette curé d'Arichat le Docteur Emile Leblanc de Pubnido-Ouest, M. G. Boucher du "Madawaska" M. A. Roy de "L'Evangéline", l'abbé A. Melançon, curé de Campbellton, et le Père D. J. Leblanc, C. S. C., curé de S. Thomas de Memramcook, Conseillers.

Pour finir ses délibérations, l'assemblée voté la demande d'une réunion, si possible à Moncton et à l adate choisie par le nouveau président, de l'exécutif et de tous les intéressés afin de préparer des réglements et de grouper des adhérants. J. J. GAUDET, ptre.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION ACCORDE VINGT-QUATRE BOURSES SCOLAIRES

Un garçon de Frenchville est au nombre des nouveaux boursiers. — Trois autres du comté de Madawaska sont désignés comme substituts.

Le Grand Conseil de la Société Mutuelle l'Assomption a tenu sa réunion semi-annuelle à Moncton, mercredi dernier.

Etaient présents: l'abbé Bourgeois aumônier-général; Dr A.M. Sormany, président-général; M. Jean-Paul Chiasson, chancelier; M. Thomas Aucoin, 1er vice-président; Dr F. A. Richard, médécin-reviseur; l'hon. A. J. Léger, aviseur légal; M. Calixte F. Savoie, secrétaire-trésorier; conseillers; MM. Henri P. Leblanc; Dr. Emile Leblanc Denis Aucoin, A. Gauvin, Dr. D. V. Landry, J. D. D. Aucoin.

Le but principal de cette réunion était le choix des boursiers pour l'an prochain. Le tirage au sort a favorisé les suivants:

NOUVEAU-BRUNSWICK

Garçons

1—Boursier: Arthur Richard, Moncton, N.B.; 1er substitut, Yvon Cyr, Siegas Madawaska 2e substitut, Mathieu Cormier, St-André, Madawaska.

2—Boursier: Francis Ross, Lewisville; 1er substitut, Aurèle Leblanc, St-Anselme; 2e substitut, Théodule Thériault, Baker-Brook.

3—Boursier: Adélard Cormier, Notre-Dame; 1er substitut, Charles Haché, Inkerman; 2e substitut, Hervé Vautour, Shédiac.

4—Boursier: Charles Edouard Léger, Moncton; 1er substitut, Léopold Delagarde, St-Isidore; 2e substitut, Laurie Melanson, Lewisville.

5—Boursier: Jean Arsenault, Baie Ste-Anne; 1er substitut, Emerie Léger, Moncton; 2e substitut, Calixte Robichaud, Inkerman.

Filles

1—Boursière: Héléna Arsenault, Shédiac; 1ère substitut, Dorine Cormier, Ste-Anne de Kent; 2e substitut, Marguerite Leblanc, Moncton.

2—Boursière: Simonne Poirier, Baie Ste-Anne; 1ère substitut, Jeanne Melanson, Moncton; 2e substitut Florine Cormier, Moncton.

3—Boursière: Marceline Bourque, Cap Pelé; 1ère substitut, Lina Gallant, Shédiac; 2e substitut, Aurore Cormier, Moncton.

NOUVELLE-ECOSSE

Garçons

1—Boursier: Denis Landry, Amherst; 1er substitut, Alphée Amirault, East Pubnico; 2e substitut, Léger D'Entremont, Eel Brook.

Filles

1—Boursière: Antoinette Saulnier, Saulnierville; 1ère substitut Marianne Hubbard, Eel Brook; 2e substitut, Irène Amirault, East Pubnico.

CAP BRETON

Garçons

1—Boursier: James Leblanc, Inverness; 1er substitut, Malvin Martin, Sydney; 2e substitut Médéric Deveau, Chéticamp.

2—Boursier: Jean Edmond Burns, Glace-Bay; 1er substitut Thomas D. Boudreau, Chéticamp 2e substitut, Joseph Henri Leblanc, Grand Etang.

MASSACHUSETTS

Garçons

1—Boursier: Albert Boudreau, Newton; 1er substitut, Néri Leblanc, Lynn ;2e substitut, Camille E. Arsenault, Waltham.

2—Boursier: William Saulnier Lynn; 1er substitut Elzéar Leblanc, Lynn; 2e substitut, Eli Poirier, New-Bedford.

3—Boursier: Donald Poirier, Newton; 1er substitut, Edouard Dupuis Lynn; 2e substitut, Armand Belliveau, Lynn.

Filles

1—Boursière: Geneva Melanson, Lynn; 1ère substitut, Hélène Boucher, Newton; 2e substitut Marie Louise Léger, Lynn.

2—Boursière: Adélina Leblanc Lynn; 1eère substitut Dorina Léger, Fitchburg; 2e substitut, Hélène Boudreau, Newton.

MAINE

Garçons

1—Boursier: Eddie Daigle, Upper Frenchville; 1er substitut, Edouard Daigle Upper Frenchville; 2e substitut, Emile Doiron, Rumford.

Filles

1—Boursière: Juliette Deveau Waterville; 1ère substitut, Anne Marie Chassé, Upper Franchville, 2e substitut Lucille Roy, Upper Frenchville.

ILE PRINCE EDOUARD

Filles

1—Boursière: Marie Buote, Rustico; 1ère substitut, Berthe Gallant, Egmont Bay, 2e substitut, Emilienne Gallant, Rustico.

DIVERS

Garçons

1—Boursier: Valmont Albert, Berlin N.H.; 1er substitut, Edmond Gaudet Edmont Bay; 2e substitut, F. X. Gallant, Edmont Bay.

Filles

1—Boursière: Josephine Chiasson, New Waterford; 1ère substitut, Jeannette Mombourquette, Arichat-Ouest; 2e substitut Marie Doucet, Grand Etang, C. B.

"Le Progrès du Saguenay"

Apologie par un Orangiste

Les orangistes du Canada nourrissent tant de préjugés et de malveillance contre notre race et nos croyances, qu'i lest bon de noter comme une perle rare les appréciations non entachées de fanatisme que peut faire entendre un des leurs. Celui-ci est un ancien Grand Maître de l'Ordre d'Orange, M. James-L. Hughes. L'esprit de justice qui l'animait secrètement a fini par l'emporter sur tout ce qui pouvait l'influencer contre nous. Son souci de la vérité l'a pousse à se rendre compte par lui-même, et, après avoir poursuivi avec soin une enquête personnelle dans les écoles franco-ontariennes, il a réuni en quelques formules faciles à retenir son appréciation de notre population canadienne-française. En voici quelques-unes:

1.—J'admire mes compatriote d'origine française, descendant des pionniers de ma patrie, qui 150 ans avant l'arrivée des Anglais au Canada, ont vécu le temps héroiques de notre histoire;

2.—J'aime les Français du Canada parce que, fidèle à leur serment d'allégeance britannique, ils ont maintes fois refusé de se lever contre l'Angleterre, lorsque les populations des Etats-Unis se révoltaient ou portaient les armes contre elle;

3.—J'aime les Français du Canada, parce que, maintes fois à l'heure des dangers pressants, ils ont pris les armes pour conserver notre pays à la Couronne britannique;

4.—J'aime les Français du Canada, parce qu'ils ont envoyé des contingents défendre le sol de la province ontarienne, lors des invasions américaines;

5.—J'aime les Français du Canada, parce que sous le commandement de Salaberry, ils ont repoussé seuls une armée ennemie 20 fois plus nombreuse, et ont sauvé notre pays;

6.—Je révère le gouvernement français de la province de Québec parce qu'il a toujours traité avec équité, générosité, et considération la minorité anglaise et protestante."

Ces formules, M. Hughes voudrait les faire apprendre aux petits anglo-canadiens de la province d'Ontario. Elles aideraient au rapprochement des races beaucoup mieux que les sottises que la secte orangiste débite contre nous.